



LES
CRÉOLES A PARIS.



Tous ceux qui se sont appliqués à examiner, à étudier les mœurs et le caractère des peuples et des nations, se sont à peu près accordés à reconnaître un trait particulier, une qualité dominante dans chacun de ces peuples, dans chacune de ces nations.

Je ne craindrais pas d'être démenti si je disais ici que la marque saillante du caractère d'un créole, que le trait en relief qui le fait distin-

guer en France (je ne parle pas de ce qui peut avoir rapport au physique) est une grande sensibilité d'âme, une grande flexibilité dans l'esprit et dans les passions. Peut-être ces qualités trouvent-elles facilement une explication dans les différentes positions à travers lesquelles il est exposé à passer avant d'atteindre l'adolescence, avant d'arriver à une éducation complète.

Assez souvent son père ou son grand-père, parti de la Guienne, de la Gascogne, de la Provence ou de la Normandie, s'est marié avec une femme née dans la colonie : ainsi se trouvent mêlés le sang de la zone tempérée et le sang de la zone torride. Il naît lui-même sous le soleil brûlant du tropique du Cancer. A peine commence-t-il à distinguer et à connaître, qu'il voit auprès de lui une femme différente de sa mère par la couleur. Après lui avoir fait sucer son lait étranger, cette femme, avec son imagination africaine, berce son enfance de contes bizarres, effrayans, dont la moralité est toujours qu'il faut être bon, compatissant, prévoyant ; elle l'endort au son de ces récits fantastiquement horribles, qui ne manquent jamais de laisser dans l'esprit des jeunes créoles une légère teinte de superstition qui ne s'efface qu'après de longues années, et de mettre le nourrisson sous l'entière domination de la nourrice. Je vous dirai

en passant, si vous le voulez, une de ces histoires restées peut-être encore dans la mémoire de quelques créoles : Dans l'une des petites Antilles se trouve un rocher sur lequel on voit imprimées deux traces qui ressemblent aux fers d'un cheval ; et comme les nègres aiment à donner à tout ce qui les frappe une origine miraculeuse, voici comment ils expliquent la cause de ces empreintes : « Au commencement du monde, Dieu et le diable se disputaient la gloire de saler la mer. Le diable y versait, sans discontinuer, une grande quantité de barils de sel, et cela toujours inutilement ; alors Dieu laissa tomber un seul grain de sel, et toutes les mers furent aussitôt salées. Le diable, furieux de sa défaite, se précipita sur la terre sous la forme d'un cheval, et, en fuyant, passa sur ce rocher, où il laissa l'empreinte de ses pieds. » Et ils terminent en disant que le génie du bien est toujours plus puissant que le génie du mal.

Cependant, à côté de cet état de dépendance morale où l'enfant est placé vis-à-vis de sa nourrice, il aperçoit l'état de soumission des femmes semblables à elle, et qui obéissent à la moindre volonté de ses parens. Dès qu'il a atteint sa dixième année, il est arraché aux embrassemens d'une mère en pleurs qui refuse jusqu'au dernier moment de laisser partir son enfant, et em-

barqué pour être conduit en France. Si jeune, il a joui déjà du magnifique spectacle de l'Océan, et il s'est trouvé voguant entre une mer immense et un ciel sans fin. A son arrivée en France, se présente à lui un monde à moitié nouveau. Les costumes, les usages, le climat, les sites, l'accent des habitans, jettent pendant quelque temps la confusion dans son esprit; la différence sensible qui existe entre la vie européenne et la vie américaine créole, produit même quelquefois de graves effets sur sa santé, sur sa constitution physique; surtout si, au lieu de demeurer quelque temps dans le sein d'une famille amie ou alliée, il se trouve tout à coup soumis au régime dur et frugal d'une maison d'éducation. Entré au collège ou au couvent, de nouvelles idées s'ouvrent devant lui; du moment où son esprit a acquis la puissance du jugement, à l'aide de la mémoire, il établit incessamment une comparaison entre ce qu'il a été et ce qu'il est. Vous comprenez alors que ces changemens, ces passages successifs d'un état à un autre, que cette mobilité de position, doivent entretenir sa jeune âme dans une certaine activité qui en développe plus vite les facultés.

Aussi interrogez les recteurs, directeurs et proviseurs des collèges royaux ou communaux, dans lesquels se trouvent des colons : ils vous

diront presque tous que ce sont de leurs élèves ceux qui ont le plus de dispositions, le plus de moyens; mais, pour être sincère, il faut avouer qu'ils ajouteront immédiatement que ce sont en général ceux qui travaillent le moins. Cette indolence, cette insouciance, se font remarquer à tout âge chez le créole : elles sont, avec les deux qualités que je vous ai signalées, le fond de son caractère. Si, à leur tour, vous interrogez les élèves, ils vous répondront unanimement que les créoles sont de *bons enfans*, que ce sont eux qui sautent le mieux, qui courent le mieux. Cette agilité et cette souplesse proviennent de la manière dont on traite leur première enfance. Couverts d'une légère chemise de toile, ils sont placés sur une natte étendue au milieu de la galerie de la maison, et là leurs petits membres, libres de leurs mouvemens, se développent à l'aise, et ne sont pas serrés et gênés au milieu de langes dont on emmaillote les enfans en France.

Ceux qui quittent les colonies, soit momentanément, soit pour toujours, dirigent ordinairement le but de leur voyage à Paris.

Vous trouverez à Paris des créoles de toutes positions, de toutes classes.

D'abord je vous désignerai ceux qui ont été employés dans l'administration de la marine, et

qui, après un assez long temps de service, ont obtenu leur retraite. Ils n'ont pas précisément de quartier de prédilection, cependant il est facile de remarquer qu'ils ne s'éloignent pas trop du lieu où, à chaque trimestre, ils vont toucher leur pension, de cette grande maison située derrière la Madeleine, à la porte de laquelle se trouve une sentinelle et sa guérite, qui vous annoncent que ce bâtiment a une destination publique.... Mais ils se souviennent avec plaisir des lieux où les créoles autrefois se réunissaient habituellement, du café de la Rotonde au Palais-Royal, de l'hôtel de la Grande-Bretagne, tenu par de la Neuville, connu de chacun d'eux. Vous reconnaîtrez le pensionnaire de la marine à sa boutonnière ornée d'un ruban rouge, à son teint brûlé, et à son bambou venu des îles; il porte plus souvent des souliers que des bottes. Il est assez généralement flâneur; il se dédommage du temps qu'il a passé sur les fauteuils des bureaux; aussi, ne lui parlez pas de papier et d'encre, il les abhorre; il a déjà noirci tant de papier!

Vers les onze heures ou midi, vous le trouverez au café de Foy, prenant sa tasse de café; il est causeur et lie facilement conversation; il vous racontera volontiers les guerres civiles des colonies, les cruautés de Victor Hugue, ce Ro-

bespierre des Antilles; il ne manquera pas d'ajouter qu'il était dans les casernes de Fort-Royal lorsqu'il fut assiégé par les Anglais. Si, pendant que vous devisez avec lui, il vient à tomber de la pluie, accompagnée de vent et de tonnerre, sa féconde mémoire lui rappellera qu'étant bien jeune encore il ouït raconter avec de terribles et frissonnans détails l'ouragan de 1766, où la Martinique fut sur le point de s'engloutir dans un tremblement de terre. Si vous le désirez, il pourrait vous décrire le costume des Caraïbes, ces premiers habitans des îles Sous le Vent, et qui, après s'être réfugiés à Saint-Vincent, ont disparu comme ces peuples vaincus que l'histoire cherche encore sur le territoire envahi par les vainqueurs. Demandez-lui quel grade il avait lorsqu'il obtint de se retirer du service; sa figure s'animera; il vous répondra que, sous le ministère de Decrès, on lui fit éprouver un passe-droit; qu'il était alors commissaire de seconde classe, et que le commissaire de première classe étant mort, on lui fit l'injustice de le remplacer par un autre. Il ne manque jamais, au moins une fois par mois, de rendre sa visite au député de son pays, qu'on nomme depuis la révolution de juillet, et je ne sais en vérité trop pourquoi, le délégué de la colonie. En fait de politesse et de savoir-vivre,

le pensionnaire de la marine est irréprochable.

Enfin je vous dirai , comme l'un des traits généraux du caractère du pensionnaire de la marine , qu'il n'aime pas le père Labat, parce que ce jésuite s'est permis de parler mensongèrement de l'origine de quelques familles des Antilles.

Peut-être est-ce des différentes classes de créoles celle qui est la plus attachée à la patrie par ses souvenirs , par les événemens auxquels elle a assisté , par l'ancienneté de son origine créole. Les voyages qu'elle a été obligée de faire , les déplacements que sa situation la contraignit à subir , lui ont rendu son pays plus cher ; elle y revenait toujours avec un nouvel empressement. Il arrive assez souvent que le pensionnaire de la marine , lorsqu'il n'est retenu en France par aucun lien , retourne aux colonies reprendre sa vie de hamac , si douce et si molle , et réchauffer son vieux sang à ce climat , à ce soleil si bienfaisant.

Vous trouverez aussi à Paris cette classe de créoles qui , ayant acquis dans le commerce ou sur une habitation des richesses assez considérables , se sont résolus , après beaucoup d'hésitation et d'indécision , à traverser les mers et à venir ici jouir de leur fortune. Sous quelque climat qu'on soit né , quelle que soit la nation à laquelle on appartienne , d'ordinaire on ne se soucie guère de passer d'un état brillant , con-

sidéré , élevé , à un état obscur , inconnu. Cette destinée produit un sentiment pénible et amer qui résiste souvent à la plus robuste philosophie. Le créole , naturellement fier , en est affecté plus que tout autre. L'habitant et le négociant dont je vous parle , qui tenaient parmi leurs concitoyens insulaires un rang distingué , qui étaient recherchés , consultés par eux , en arrivant sur le continent , en se voyant perdus , abimés au milieu de cette immense population de Paris où s'élèvent , de tous côtés et sous toutes les formes , tant de sommités , de supériorités , ressentent d'abord un profond dégoût ; quelques-uns en deviennent moroses , sombres , s'isolent de la société tout en cachant le véritable mobile de leur conduite ; les autres parviennent , avec le temps , la réflexion , et un naturel qui y était moins enclin , à vaincre cette morosité , ce dégoût , à surmonter cet amour-propre humilié , et tout en se plaignant de cette inégalité sociale et des rigueurs de la saison , ils ne se refusent pas aux distractions nombreuses et variées que leur offre la capitale. Ils aiment à déployer chez eux le luxe et la magnificence ; ils tiennent à se fournir aux plus riches magasins , à s'adresser aux marchands le plus en vogue , aux modistes les plus famees : déjà à Saint-Pierre ou à la Pointe-à-Pitre ils avaient entendu vanter ces magasins ,

ces marchands, ces modistes; après avoir vu le grand monde parisien, ils croient n'avoir jamais assez fait pour remplir les exigences de leur position et d'une maison bien montée. L'une des choses qui tourmentent le plus une famille créole dans son ménage à Paris, c'est la nécessité d'avoir des domestiques. La plupart de ces familles y avaient amené un beau nègre cuisinier ou domestique, et souvent aussi la nourrice de leur dernier enfant; mais le beau nègre, qui a rencontré par la ville une ancienne connaissance de la même couleur que lui, a bien vite appris que sur le sol français tous les hommes sont libres, et un matin il est venu déclarer à son maître qu'il se retirait de son service; la négresse ou la mulâtresse ne tarde pas à le suivre. Il arrive le plus souvent qu'ils se repentent de cette démarche, et qu'après avoir couru Paris et mangé leur pécule, avoir essayé le service de quelques maisons parisiennes, ils reviennent demander à leurs anciens maîtres de les reprendre à leurs gages.

Abandonnées de leurs domestiques de couleur, ces familles sont forcées alors de prendre des domestiques blancs, qui, peu faits aux habitudes créoles et ne servant pas leurs maîtres et maîtresses à leur guise, reçoivent congé. Ils sont remplacés par d'autres qui éprouvent le même sort, et ce

changement auquel elles n'étaient pas accoutumées avec leurs esclaves, joint aux souffrances de l'hiver, les contraignent quelquefois à abandonner Paris et puis la France.

Cependant à cette somptuosité et à cette opulence qu'ils se plaisent à étaler, il ne faut pas oublier de dire qu'ils unissent une habile administration intérieure. Il faut remarquer ici combien le créole, qui là-bas est prodigue par penchant et par les exemples qu'il a quotidiennement sous les yeux, et qui ne tient dans les mains que pour laisser tomber, se dépouille promptement de ce défaut et adopte une sage économie aussitôt qu'il s'aperçoit des inconvéniens et des abus qui en résultent à Paris. Déjà même chez eux ils ont presque perdu cette antique hospitalité qu'ils offraient avec tant de bienveillance et de cordialité aux étrangers qui abordaient dans leur île. Cette vertu, généralement pratiquée par tous les habitans, rappelait les mœurs patriarcales; la pauvreté, l'indigence leur était alors inconnue. Mais depuis que d'audacieux aventuriers, se revêtant de noms empruntés et jouant les grands personnages, ont abusé de l'asile qui leur était généreusement donné, cette précieuse qualité est devenue plus rare.

Parmi ces négocians et ces habitans il s'en

trouve un certain nombre qui n'ayant pas, à leur départ pour la France, vendu leurs habitations, continuent d'en recueillir les produits qu'on leur fait passer à Paris. Cette position n'est pas la plus calme et la plus tranquille. Souvent ils sont contraints de traverser une seconde fois les mers pour aller eux-mêmes veiller à leurs intérêts qui périclitent en des mains étrangères. Ceux-ci surtout s'occupent avec sollicitude du sort des colonies, mais tous à peu près en parlent avec attachement et regret. Ils aiment entre eux à se rappeler ces heureux temps où la prospérité et l'abondance régnaient aux Antilles, où le commerce était florissant et enrichissait les moins heureux; ils comparent avec une satisfaction résultat de la conviction, le sort des ouvriers, des domestiques, des paysans d'ici; la vie de cette population des faubourgs de Paris, malingre, souffreteuse et misérable, avec le sort et la vie grasse et indolente des nègres, des domestiques de leurs maisons et habitations d'outre-mer. Puis ils reviennent encore à l'âge d'or des colonies : c'est alors que les plaisirs, les joies, les fêtes, régnaient dans les villes et les paroisses; que l'or roulait en profusion sur le tapis vert des tables de jeux; alors qu'il y avait confiance dans le présent, espérance et sécurité dans l'avenir, et qu'on ne s'occupait

d'eux en France que pour leur demander du sucre et du café. A cette brillante et mémorable époque, il n'y avait que deux désagrémens dans le séjour des Colonies : les serpens et les ouragans.

Cette classe de créoles a choisi sa demeure dans cette partie de la Chaussée-d'Antin qui s'étend de la Madeleine à la rue du Helder, dans ces jolies rues qui se prolongent parallèlement entre les boulevards et la rue Neuve des Mathurins et la rue Saint-Lazare. Si, pendant la froide saison, vous passez dans l'une de ces rues, vers onze heures ou midi, vous êtes sûr de trouver les jalousies encore baissées, les persiennes et les volets encore bien chaudement fermés.

Vous remarquerez encore à Paris des créoles qui sont venus pour quelques mois visiter la grande capitale. A force d'instantes prières, la femme a déterminé son mari qui a déjà fait le voyage de France.

Avec quel plaisir et quelle expansion ils sont reçus par leurs compatriotes, leurs amis, leurs parens! ils sont conduits, présentés, fêtés partout; c'est à qui les promènera, les guidera; on écrit à M. Oudard pour visiter les appartemens du Palais-Royal, à M. de Forbin pour le musée : il n'est pas rare que ce soit, dans cette occasion, le pensionnaire de la marine qui